



THOIRY

et vous

20 DECEMBRE - 20 JANVIER 2009

Par le biais de ce feuillet, l'équipe municipale vous présente, à vous et à vos familles, tous ses vœux pour la nouvelle année.



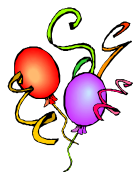
MANIFESTATIONS DU 20 DECEMBRE AU 20 JANVIER 2009

| | | |
|-----------------------------|--|-----------------------------------|
| Dimanche 21 décembre | Repas des aînés | Salle des fêtes à partir de 12h00 |
| Mercredi 31 décembre | Soirée dansante «Années 80» du Foot Sud Gessien | Salle des fêtes dès 20h00 |
| Samedi 10 janvier | Vœux du Maire | Salle des fêtes dès 10h30 |
| Samedi 10 janvier | Loto de la pétanque | Salle des fêtes dès 20h30 |
| Dimanche 11 janvier | Loto de la pétanque | Salle des fêtes dès 15h00 |
| Dimanche 11 janvier | Vin chaud offert par l'amicale des Sapeurs-pompiers | Marché dès 9h00 |
| Samedi 17 janvier | Loto des Jeunes Sapeurs-pompiers | Salle des fêtes dès 20h30 |
| Samedi 24 janvier | Soirée cabaret du Foot Sud Gessien | Salle des fêtes dès 20h00 |

Réveillon spécial « années 80 »

Mercredi 31 décembre, venez danser au rythme des « Années 80 » en participant au réveillon organisé par le Foot Sud Gessien .

Au menu :



- * apéritif : framboisine et toasts
- * Salade gourmande (foie gras, saumon, magret de canard)
- * Cassolette de crevettes au champagne
- * Suprême de pintade aux champignons
- * Galettes de rösti, fagotins de haricots
 - * Ronde des fromages
 - * Mousse aux fruits
- * Café, petit chocolat de fête
- * Soupe à l'oignon



Vœux du Maire

Samedi 10 janvier 2009, le Maire et l'ensemble de son conseil vous invite à la salle des fêtes à 10h30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire suivi du verre de l'amitié. N'hésitez pas et venez à la rencontre de l'équipe municipale.



RECENSEMENT MILITAIRE

◆ Les jeunes âgés de 16 ans doivent s'inscrire pour le **recensement militaire**.

Pour cela, il faut se présenter en mairie avec :

- le livret de famille,
- une pièce d'identité,
- une facture (EDF, France Télécom) récente.

Une attestation sera établie par la mairie. Celle-ci vous servira pour l'inscription au permis de conduire, au baccalauréat .

La personne recensée sera contactée dans un délai d'un an pour faire la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).



◆ **information sur le service gestion et valorisation des déchets pour les fêtes de fin d'année.**

Horaires d'ouvertures des déchetteries :

Les 24 et 31 décembre 2008, les déchetteries fermeront à 15h au lieu de 17h. Elles seront fermées le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Ramassage des ordures ménagères :

Comme chaque année, la collecte des ordures ménagères et du tri ne sera pas assurée le jour de Noël et du nouvel an. Les collectes seront donc décalées d'une journée :

- Le jeudi 25 décembre la collecte est reportée au vendredi 26 décembre.
- Le vendredi 26 décembre, la collecte est reportée au samedi 27 décembre.
- Idem pour le jeudi 1^{er} janvier et le vendredi 2 janvier.

Pour les communes collectées le lundi, mardi et mercredi, la collecte est assurée normalement.

Contact :

Service gestion et valorisation des déchets :

04 50 99 12 01.

dechets@ccpg.fr

INFOS PRATIQUESÀ

◆ **Déneigement :**

Pour que les entreprises en charge d'une partie du déneigement et les services techniques de la commune en charge de l'autre puissent faire leur travail dans l'intérêt de tous, nous rappelons que :

- le stationnement des véhicules est interdit sur les voies communales entre le 1^{er} décembre et le 15 mars. Les dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules en infraction par des engins de déneigement seront à la charge totale des propriétaires concernés.
- Les habitants ont l'obligation de débayer la neige qui aura été déplacée mécaniquement en bordure ou sur leur propriété ; en aucun cas, ils ne devront la remettre sur la voie publique.
- Les arbres à proximité de la voie publique devront être taillés pour faciliter le passage du chasse-neige.
- Les voies non goudronnées ne seront pas déneigées par les services.

Par ailleurs, nous vous incitons, si ce n'est pas encore fait, à équiper vos véhicules avec du matériel adéquat, et à adapter votre conduite aux conditions de circulation.

FERMETURE DE LA MAIRIE

◆ Pendant la période des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée le vendredi 26 décembre et le vendredi 2 janvier toute la journée. L'ensemble du personnel communal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

BRÈVESÀ

◆ **Le prochain conseil municipal** aura lieu le mardi 13 janvier 2009 à 20h00, salle du conseil, à la mairie.

◆ **L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage** se tiendra le 22 janvier 2009 à la salle des fêtes à 20h30.

JOYEUSES FÊTES